

En lien direct

La lettre des compléments de la nutrition animale



**AFCA
CIAL**

EDITO

N°3 Juin 2010

L'AFCA-CIAL soutient l'élevage...

Dans une période de crise économique sérieuse comme la connaît actuellement l'élevage, en particulier la filière bovine, l'AFCA-CIAL ne cesse d'interpeller les pouvoirs publics, comme cela a été le cas lors de notre dernière assemblée générale, sur les conséquences dramatiques que ce contexte peut engendrer.

Mais aussi, et à travers l'action de nos adhérents fabricants de compléments de l'alimentation animale, notre association accompagne les éleveurs et veille à trouver avec eux les meilleures solutions technico-économiques :

- Innovation dans les produits,
- Valorisation des fourrages,
- Prémix, aliments minéraux et suppléments nutritionnels les plus adaptés,
- Conseils nutritionnels pertinents et soutenus...

Au delà de la défense et de la promotion de ses métiers, et dans une période où l'on insiste beaucoup sur le développement durable, c'est également le rôle d'un syndicat professionnel de soutenir de cette façon le secteur de l'élevage afin que celui-ci puisse assurer sa pérennité dans les meilleures conditions.

Dans cette logique, soyez certains que l'AFCA-CIAL sera toujours aux côtés des éleveurs.

Très cordialement.

Raymond PERRIN
Président de l'AFCA-CIAL



Dans ce numéro,

Les firmes-services et la nutrition sont à l'honneur avec les interviews de **Jean Jacques Blain**, directeur de CCPA et de **Nicolas Brévault**, ingénieur espèce chez Sanders.

Nous évoquerons la manière dont la profession peut apporter aux éleveurs des **solutions nutritionnelles** technico-économiques.

Côté matières premières, nous aborderons le marché de l'oligo-élément **sulfate de cuivre**. Enfin, sur les aspects liés à la réglementation et aux activités de l'AFCA-CIAL, nous vous présenterons la « **mission développement durable** » de l'alimentation animale et le dossier européen du **renouvellement des autorisations d'additifs**.



Rendez-vous sur le site www.afca-cial.org pour vous inscrire et recevoir gratuitement par mail les prochains numéros

Association des Fabricants de Compléments pour l'Alimentation Animale



regroupe **110 entreprises** impliquées dans les compléments pour la nutrition animale. Parmi celles-ci figurent notamment les fabricants d'aliments minéraux (environ **360 000 t/an** dont minéraux pour fabrication à la ferme), les firmes-services et fabricants de prémélanges (environ **110 000 t/an**, soit 23 millions de tonnes d'aliments reconstitués dont l'export), les fabricants d'aliments liquides et les fabricants de suppléments nutritionnels. Le secteur emploie environ **5 000 salariés** pour un chiffre d'affaires global de plus d'**un milliard d'euros**.

En direct d'un **métier**

Les firmes-services en nutrition animale

«Un maillon indispensable entre fabricants d'aliment et industriels des micro-ingrédients»



Cellules de dosage de vitamines de l'usine CCPA à Janzé (35)

Au sein des filières animales, à quoi sert une firme-services en nutrition animale ?

Une firme-services est un maillon indispensable entre les fabricants d'aliment du bétail et les fournisseurs de micro-ingrédients nécessaires à l'optimisation des rations alimentaires.

Le métier « traditionnel » concerne le mélange de ce qui s'appelle le « prémix », c'est-à-dire les vitamines, les oligo-éléments, les additifs, les enzymes, les acides aminés... qui représentent moins de 1 % de l'aliment.

L'extrême précision du dosage, la sensibilité des produits, les faibles quantités pondérales de ces micro-éléments et l'importance des investissements nécessaires font que les fabricants d'aliments préfèrent confier cette fonction à nos entreprises. En plus de cette fonction, les firmes-services, comme leur nom l'indique, apportent aux fabricants d'aliments des conseils zootechniques, des transferts de savoir-faire et des expertises valorisant la R&D, des résultats de laboratoire, de la veille technologique internationale, etc.

A l'origine, le support technique était avant tout la formulation des rations alimentaires. Aujourd'hui, la palette est large et adaptée aux besoins des clients.

Qu'est-ce qui caractérise le marché des firmes-services ?

Elles se sont développées fortement dans les années 1960, au moment de l'organisation des productions animales. Puis le nombre de firmes-services en France s'est réduit -moins de 10- par le jeu des restructurations. Les firmes-services sont soit intégrées dans un groupe, soit indépendantes.

Une firme-services a une taille de PME dont le nombre de salariés en France oscille entre 30 et 400 salariés.

La part d'importation est faible en France et nous sommes pratiquement tous exportateurs.

Comment voyez-vous l'avenir des firmes-services ?

Il est d'abord bien sûr lié à l'avenir des filières animales en France.

Il nous faut aussi ne pas rester « les deux pieds dans le même sabot ». La demande évolue, les fabricants intègrent certaines fonctions que nous proposons et nous devons donc remonter en amont de nos prestations, être de plus en plus « pointus » en zootechnie et innover dans les services et les produits.

Les nouvelles attentes sociétales sont aussi là pour nous rappeler la nécessité d'aller de l'avant. A ce titre, nous devons être très fermes sur la qualité avec quatre « obsessions » : la précision des dosages, la qualité des mélanges, l'absence de contaminations croisées, la traçabilité.

Dans les services, l'optimisation permanente des performances et des coûts,

l'approche nutrition-santé, par exemple, sont de fortes attentes.

Notre avenir passe également par l'exportation. Notre savoir-faire est reconnu dans le monde. L'image de marque des filières animales françaises, la force de nos centres de recherches sont des atouts indiscutables.

Autant la vente d'aliment fini supporte très difficilement les frais logistiques, autant la vente de prémix à l'international est réalisable. Les marchés les plus accessibles départ France restent l'Europe et l'Afrique du Nord. Au-delà, certaines firmes-services créent des filiales ou des partenariats. De plus en plus de clients étrangers s'intéressent à l'expertise spécifique développée par les entreprises françaises.

En quoi l'adhésion à l'AFCA-CIAL est-elle nécessaire à une firme-services ?

Il y a tant de choses qui ne peuvent pas être faites seuls... L'AFCA-CIAL est une plateforme de professionnels impliqués qui partagent leurs compétences et leurs expériences.

Ensemble, nous avançons : guide de bonnes pratiques, observatoire des substances indésirables, référentiel qualité... les exemples sont nombreux.

Au niveau européen, la FEFAC, en lien avec l'AFCA-CIAL, nous permet d'être aux côtés d'experts d'autres états membres.



Jean-Jacques BLAIN
directeur CCPA



En lien direct avec les commissions

La Mission «Développement Durable» (MDD)

Face aux attentes de la société en matière de développement durable et compte tenu de la complexité des enjeux, l'AFCA-CIAL a souhaité s'inscrire aux côtés des autres syndicats (Coop de France NA, Snia) et du centre technique de la nutrition animale (Tecaliman) dans la constitution début 2009 d'une mission technique « développement durable » (MDD).

L'action de cette mission est construite sur deux axes principaux : l'efficacité énergétique des outils de production et l'intégration des enjeux du développement durable ainsi que des contraintes environnementales dans les processus de production (achats des intrants, formulation, production, logistique, programmes alimentaires, programmes d'élevage).

La MDD est animée par un Comité de pilotage réunissant des experts de la

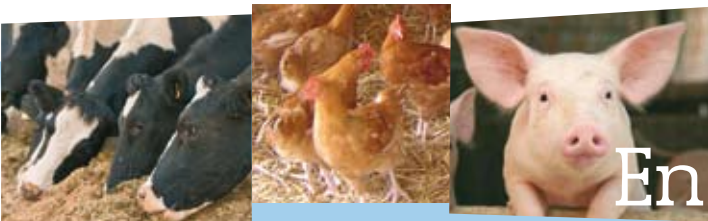
profession (quatre représentants pour chacune des quatre organisations professionnelles) appuyés par des référents extérieurs, notamment M. Olivier Lapierre (AgroParisTech) qui en assure la présidence.

Le projet de loi « Grenelle 2 » qui prévoit un affichage environnemental des produits de grande consommation a défini le premier objectif pour la MDD, à savoir l'acquisition de données techniques de mesure de son impact environnemental. Pour mener à bien cet important travail, une ingénieure agronome a été recrutée pendant un an jusqu'à fin septembre 2010. Son travail porte principalement sur le critère de contribution à l'émission de gaz à effet de serre (GES) pour les principales matières premières de l'alimentation animale avec les nouvelles hypothèses de formulation d'aliments qui pourraient en découler.

Les données disponibles sont recueillies auprès des fournisseurs de matières premières ou d'autres sources (céréales et coproduits, oléagineux et coproduits, protéagineux, minéraux, additifs...) et une méthodologie commune est ensuite appliquée pour parvenir au bilan pour les différents types d'intrants.

Le travail de la Mission « Développement Durable » se fait naturellement en relation avec les autres initiatives du même type, notamment celles pilotées par les instituts techniques des productions végétales et animales ou au travers de la plate-forme commune mise en place par l'ADEME et l'AFNOR.

François Guibert
Secrétaire général de l'AFCA-CIAL



En lien direct avec la nutrition

Pour soutenir les éleveurs laitiers et préparer des jours meilleurs

Quand les temps sont difficiles, de nouvelles idées et solutions apparaissent : tous nos services techniques sont à pied d'œuvre pour aider les éleveurs laitiers à optimiser leurs coûts de production.

Depuis de nombreuses années, le progrès génétique et l'amélioration de la nutrition permettent d'augmenter la production par vache chaque année. Le plus grand risque, serait de faire des impasses hypothéquant ainsi la capacité à produire quand les jours seront meilleurs.

Par nos différents métiers, les solutions nutritionnelles permettent de maintenir le capital troupeau pour en tirer le maximum quand le prix du lait sera plus élevé.

Les prémix :

Elaborés par les firmes-services, ces prémélanges d'additifs très concentrés, sont le fruit de la recherche et de nombreux tests en laboratoire et sur le terrain.

En étroite collaboration avec les fabricants d'aliment, les prémix sont incorporés dans les aliments concentrés. Ils apportent les

éléments nutritifs nécessaires pour l'expression optimale du potentiel des animaux.

La distribution par l'aliment optimise et sécurise les apports.

Les aliments minéraux :

La couverture des besoins en minéraux, oligoéléments et vitamines est indispensable pour la préservation des performances et du bon état sanitaire du troupeau laitier.

La formulation et les préconisations précises, en fonction du stade physiologique, du niveau de production et de la ration sont pour l'éleveur la garantie du bon apport. Le choix de sources spécifiques, hautement assimilables, évite le gaspillage et les rejets environnementaux.

Les spécialités nutritionnelles

(suppléments nutritionnels, aliments diététiques...):

Les vaches laitières hautes productrices sont des athlètes dont les besoins varient pendant la lactation.

Nos solutions nutritionnelles aident l'éleveur

à maîtriser la reproduction de ses vaches et la qualité du lait produit.

Un lait répondant aux critères qualité, livré au bon moment est beaucoup plus rémunérateur.

Les aliments complémentaires liquides :

Grâce à sa composition en azote et énergie rapidement fermentescibles l'aliment complémentaire liquide est un véritable stimulateur de la flore du rumen.

Sa distribution journalière permet à l'animal de consommer plus de fourrages et de mieux les valoriser. La production laitière permise par la ration est augmentée significativement.

Tous les métiers de l'AFCA CIAL ont un objectif commun : la rentabilité de l'élevage laitier.

C'est d'autant plus important en période de crise.

Patrick MASSET
Directeur Général de PRO VIAL

En **lien** direct

avec les métiers des femmes et des hommes

«Nourrir en permanence le savoir-faire et l'innovation».

Vous êtes « Ingénieur espèces », dites-nous en quoi cela consiste ?

Je suis salarié de Sanders, filiale du groupe Glon dont le siège est à St Gérard (56), une marque leader en nutrition animale. Mon job consiste globalement à faire le lien entre la R&D, le terrain et la formulation, dans le but d'optimiser le prix de revient et la qualité des produits finis : aliment, volailles vivantes, volailles PAC, découpées ou transformées.

Disons que ma mission est avant tout d'être à l'écoute du terrain, et donc au contact des techniciens, qui sont eux-mêmes en contact permanent avec les éleveurs... afin d'identifier et remonter les problématiques, mais aussi diffuser les solutions techniques et nutritionnelles. Enfin nous nous assurons que ces solutions sont appliquées et efficaces !

Il est indispensable de mettre à disposition des clients les outils nécessaires pour mesurer, enregistrer et analyser l'évolution des performances.

C'est uniquement grâce à ce suivi que nous pouvons nous permettre d'optimiser prix de revient et qualité des produits en continu. Je suis amené par la suite à animer les réunions entre le terrain et la formulation, de manière à faire évoluer les gammes alimentaires en les adaptant au contexte.

Cette fonction, je la mène autant en interne dans le groupe Sanders au niveau des régions, qu'auprès de nos clients externes par notre activité de firme-service.

De plus en plus souvent, je me déplace à l'étranger pour mener ces mêmes missions à l'international. Aujourd'hui cela représente près de 20 % de mon temps.

Hiérarchiquement, je suis sous la responsabilité du responsable Marchés de la filière volailles chair. Ici, nous sommes une quinzaine d'ingénieurs espèces, dont 2 pour l'activité volailles chair.

A 35 ans, quel a été votre parcours professionnel ?

Je suis ingénieur agricole de l'ESA d'Angers. Mon mémoire de fin d'études, je l'ai fait chez Boscher Volailles, l'un des abattoirs du groupe Glon, ce qui m'a permis d'y acquérir une « fibre » particulière pour l'aval. J'ai ensuite intégré l'équipe R&D de Sanders en août 99 puis progressivement depuis 2005, j'ai glissé vers le métier d'ingénieur espèce.

Quelles sont les particularités de la nutrition pour les volailles ?

C'est une production très technique où la nutrition joue un rôle capital. Les cycles sont courts, l'expérimentation et l'innovation sont fondamentales pour progresser, ce qui explique que le lien avec la R&D soit si étroit !

Ingénieur espèces : un beau métier ?

C'est un métier que j'aime et qui me place au cœur de la filière. Je considère réellement que nous agissons en transversal sur toute la filière, même s'il est vrai que notre métier de base reste fortement attaché à la nutrition.

Je suis autonome, mes missions sont variées et mes rencontres humaines nombreuses. Il faut probablement avant tout être à l'écoute, analyser, prendre du recul pour mieux réagir face aux problé-

matiques, mais aussi et surtout savoir être proactif en permanence. Le fait d'avoir travaillé initialement en R&D m'aide beaucoup.

Depuis déjà longtemps, le groupe est sensible à une éthique de production intégrant des valeurs fortes comme le bien-être animal et le développement durable et cela rend le job encore plus passionnant.

Ce métier fait le lien entre la recherche et le terrain, or comme je l'ai dit plus tôt, l'innovation reste le fer de lance pour pérenniser nos filières. Notre rôle sera de plus en plus de proposer des produits nouveaux et des outils de mesure et de décision pertinents pour nos clients.



Nicolas BREVAUX
Ingénieur espèces volailles chair
chez Sanders SAS





En lien direct

avec les matières premières

Le sulfate de cuivre

Le sulfate de cuivre est fabriqué le plus souvent par une attaque à l'acide sulfurique (le vitriol), soit sur des produits miniers oxydés ou sulfurés, soit sur des grenailles de cuivre pur.

Le processus de fabrication utilisant du cuivre déjà raffiné permet d'obtenir un sulfate avec très peu de métaux lourds.

Le sulfate de cuivre s'hydrate naturellement en une forme pentahydratée d'un beau bleu.

Le sulfate de cuivre a tendance à prendre en masse et l'adjonction d'anti-mottant se révèle indispensable, sauf pour quelques producteurs utilisant un processus de fabrication particulier.

L'utilisation majeure du cuivre, du fait de ses propriétés de bon conducteur (chaleur, électricité), est pour plus de la moitié l'application électrique et pour plus d'un quart le bâtiment (hors électricité). Les principaux consommateurs sont donc les secteurs liés aux grands cycles économiques (électricité, voiture, bâtiment...) et le cours du cuivre est donc particulièrement soumis à la conjoncture économique générale.

D'un autre côté, la Chine représente à elle seule plus de 40 % de la demande.

Régulièrement utilisé en agriculture comme algicide et fongicide (la célèbre bouillie bordelaise), le sulfate de cuivre est aussi employé en nutrition animale comme apport de l'oligo-élément cuivre ou en alimentation humaine comme conservateur alimentaire (E519). Les volumes restent marginaux.

Le prix du sulfate de cuivre est directement dépendant du prix du cuivre et de l'acide sulfurique.

Le prix du cuivre, comme de nombreux métaux, est coté en dollar, même si le marché de référence se situe à Londres : le LME (London Metal Exchange).

L'objectif premier du LME est de permettre une couverture, un marché à date plus qu'un marché à terme. La cotation permet une couverture à trois mois, durée nécessaire dans le temps pour faire venir les navires marchands et garantir les prix le temps que le produit arrive.

Les fondamentaux de ce marché sont la production et les stocks corrélés à la demande, ainsi que le taux de change.

On peut facilement imaginer que de simples variations ou changement de l'activité économique influent fortement sur le cours du cuivre : une reprise



d'activité, une annonce de grève ou un nouveau plan de relance affectent les paramètres fondamentaux et tirent les prix vers le haut.

Depuis un an, les stocks augmentent, l'activité économique est en berne et la reprise semble tarder à venir ; les prix devraient logiquement être à la baisse.

Or, depuis janvier 2009, le cuivre a augmenté, contre toute attente, de près de 150 % et reste dé-corrélé de l'économie réelle même si la demande chinoise est toujours présente.

Si le marché ne suit plus les fondamentaux, c'est que la spéculation prend le relais : d'un marché à terme, le cuivre est passé à un marché boursier et spéculatif devenant une classe d'actif à part entière.

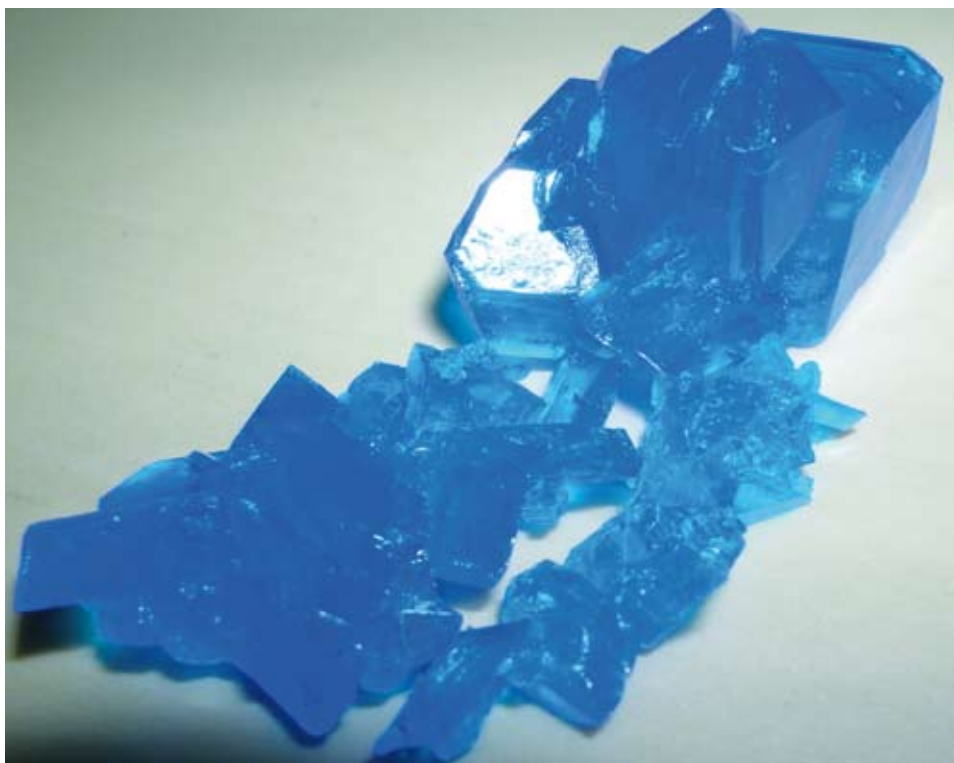
Depuis 2005, les fonds de placements ont triplé leurs positions spéculatives. La fluctuation des matières premières, des métaux plus particulièrement, multiplie les opportunités de spéculation.

Malgré le plan de relance chinois (avec la reconstitution des stocks de Shanghai) et les stocks du LME à plus de 500 000 tonnes qui devraient orienter une baisse, l'instabilité du marché entretient l'attractivité pour les positions spéculatives, d'autant plus que l'on aura toujours besoin de cuivre.

Le cuivre risque de rester encore élevé, et continuer sa hausse avec la reprise qui s'annonce, à moins que la bulle spéculative n'explode ; alors, les dommages pourraient être sévères.

Lionel TARDY

*Chef de Marchés Oligo-éléments
& Produits Minéraux
Millenis SAS*





En lien direct avec l'Europe

Dernière ligne droite pour... le renouvellement des autorisations d'additifs !

Le règlement européen 1831/2003 sur les additifs en alimentation animale a entraîné la notification de l'ensemble des additifs existants avant le 7 novembre 2004.

La Commission européenne a ensuite établi fin 2004 le Registre des additifs autorisés qu'elle met, régulièrement à jour avec les nouvelles autorisations ou les retraits d'additifs.

Il existe cinq grandes catégories d'additifs pour l'alimentation animale :

- les additifs technologiques (conservateurs, antioxydants, liants...),
- les additifs sensoriels (colorants et substances aromatiques),
- les additifs nutritionnels (vitamines, oligo-éléments, acides aminés et urée),
- les additifs zootechniques (améliorateurs de digestibilité, stabilisateurs de flore...),
- les additifs coccidiostatiques et histomonostatiques.

Le règlement 1831/2003 impose que des

dossiers de renouvellement d'autorisation soient déposés avant le 7 novembre 2010 pour la quasi-totalité des additifs aujourd'hui autorisés sans limite dans le temps.

Les additifs technologiques, sensoriels et nutritionnels ont un statut « générique », c'est-à-dire que leur autorisation n'est pas liée à un fournisseur identifié. Il en résulte que le moyen le plus efficace pour que le produit reste sur le marché fin 2010 est la mutualisation des efforts des différents fournisseurs d'un même additif.

C'est dans cet esprit que les « consortia » mis en place au niveau européen pour bâtir les dossiers de renouvellement des additifs constituent une initiative qui a été fortement encouragée par l'AFCA-CIAL.

Aujourd'hui, à moins de cinq mois de l'échéance, tout fournisseur d'additif qui ne se serait pas préoccupé, seul ou en partenariat avec d'autres fournisseurs, de la



réalisation du dossier d'autorisation de son produit s'expose à un fort risque de ne plus pouvoir le commercialiser après le 7 novembre 2010.

L'AFCA-CIAL espère néanmoins que la Commission européenne aura un minimum d'indulgence s'il est constaté fin 2010 que certains additifs essentiels manquent à l'appel, mais rien ne semble indiquer aujourd'hui qu'un sursis supplémentaire puisse être accordé !

François GUIBERT
secrétaire général de l'AFCA-CIAL



En lien direct avec le lexique de la profession

La réforme territoriale de l'Etat au niveau départemental



DGAL : la Direction Générale de l'Alimentation est une direction du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité. Elle a pour mission de veiller à la qualité et à la sécurité des aliments, à chacun des maillons de la chaîne alimentaire.

DGCCRF : la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes est une direction du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi qui a pour mission essentielle la régulation à l'égard de l'ensemble des acteurs économiques, entreprises, consommateurs et élus locaux.

DDI : créées au 1er janvier 2010, les Directions Départementales Interministérielles (DDI) mises en place dans le cadre de la réforme de l'administration territoriale de l'Etat sont des services déconcentrés de l'Etat relevant du Premier ministre, placées sous l'autorité du préfet de département.

DDPP : parmi les différentes DDI, les Directions Départementales de la Protection des Populations s'occupent de la politique d'aménagement et de développement durable du territoire. Regroupant les anciennes DDSV (Directions Départementales des Services Vétérinaires) et DDCCRF, elles pilotent les politiques concernant la sécurité des consommateurs, la sécurité alimentaire et agricole.

Les DDCCRF ont donc quitté le giron du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et les DDSV ont quitté le giron du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité. Elles se retrouvent rassemblées dans les DDPP, sous l'autorité des préfets.

Anne GIRARDOT
Déléguée technique de l'AFCA-CIAL



Rédacteur en Chef :
M. Raymond PERRIN
Directeur de la publication :
M. Bernard FRESARD
Comité de rédaction :
M. Georges AMIAND,
Mme Anne GIRARDOT,
M. François GUIBERT,
M. Patrick MASSET,
M. Patrick QUENEZ,
M. Eric ROBLOT
M. Bruno CONDROYER.
Conception/réalisation :
PORTE-VOIX



41 bis, boulevard de Latour-Maubourg
75007 Paris
Tél 33 (0)1 47 53 64 00
Fax 33 (0)1 47 53 00 92
www.afca-cial.org